



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mai 2026 à 20H00 à AMBLY-SUR-MEUSE

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Convocation du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mai,

La Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée étant assemblée en session ordinaire, à Ambly-sur-Meuse, après convocation légale en date du **27 avril 2026**, sous la présidence de Monsieur Serge NAHANT, Président.

Etaient présents : Tous les membres du Conseil Communautaire sauf :

Absents excusés : Aurélie BACQUE, Arnaud DUBAUX, Patrick THUGNET

Étaient remplacés : Christine HABART LEMOY

Pouvoirs : David MINUTO pour Fabricia VOL, Julien FABER pour Romuald LEPRINCE.

Conformément à l'article L 2171-18 du CGCT, la séance a été publique

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du CGCT à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil :

Monsieur Luigi FORNITO ayant obtenu la majorité des suffrages, fut désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 9 avril 2026.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

PROCES VERBAL DE SEANCE

En préambule à la présentation du budget primitif 2026, le Président informe le conseil que la collectivité souffre d'un « effet ciseaux » dans lequel les dépenses augmentent, alors que les recettes baissent, c'est le cas notamment pour des recettes liées à des dotations de fonctionnement (IFER, compensations fiscales...) Un courrier a été transmis à la Directrice Générale des finances publiques en ce sens.

Des consignes ont été diffusées à l'ensemble des services afin d'attirer leur attention sur les dépenses de fonctionnement qui doivent être mesurées, régulées et contrôlées, afin de garantir les investissements. Enfin, une vigilance sera apportée aux chapitres 011, relatif aux charges à caractère général et 012, pour les charges de personnel et plus globalement pour la masse salariale.

1- VOTE CFU 2025

Vu la validation du CFU en bureau communautaire le 14 avril 2026,

Vu la présentation du CFU au cours de la séance,

Le CFU 2025 est approuvé à l'unanimité.

2- Vote du Budget 2026

Vu la validation du BP 2026 par les commissions thématiques réunies au mois d'avril 2026,

Vu la validation du BP 2026 en bureau communautaire le 4 mai 2026,

Vu la présentation du CFU au cours de la séance,

Le Budget prévisionnel pour l'année 2026 est approuvé à l'unanimité.

3- Désignation des membres du SMS AMBLY GENICOURT RANZIERES TROYON

Validé par le bureau du 04/05/2026

Désignation des 6 représentants :

Laetitia HURLAIN
Marie MARQUI
Isabelle REMY
Jean-François PEROTIN
Luigi FORNITO
Maryse JACQUEMIN

Le conseil approuve les membres du SMS à l'unanimité.

4- Composition des commissions thématiques par suite de l'ouverture des commissions aux conseillers municipaux

Par suite du conseil en date du 9 avril 2016, le conseil avait approuvé l'ouverture des commissions thématiques aux conseillers municipaux.

Les communes ont communiqué leur liste de conseillers intéressés.

Certaines communes attendent de donner l'information lors de leur conseil municipal.

Les listes seront mises à jour au fur et à mesure des transmissions.

Il est rappelé de bien indiquer les adresses mails des membres pour l'envoi des convocations aux réunions.

Pas de délibération.

5- Désignation des représentants, membres du CST et de la formation spécialisée jusqu'à la fin du mandat actuel

4 titulaires :

Romuald LEPRINCE

Pascal LEPAGE

Maryline POUTRIEUX

Marie-Adeline GUERRA

4 suppléants :

Armel LANTREIBECQ

Christine HABART-LEMOY
Alexandre NOISSETTE

Le conseil approuve les membres des instances à l'unanimité.

6- PATRIMOINE : Attribution marché rénovation thermique école SOUILLY et changement des menuiseries école DIEUE SUR MEUSE.

*A la suite du dossier DETR 2025
CAO du 25/01/2026*

Attribution pour la rénovation thermique de la cantine de Souilly : 4 lots

- 1- ITE/Isolation intérieure : SRBI – 99 946.50€ HT
- 2- Menuiseries extérieures : APB – 49 447€ HT
- 3- Chauffage/ventilation/Plomberie : OBERT J – 21 081€ HT
- 4- Electricité : ABI ELEC – 11 985.52€ HT

Attribution pour le changement des menuiseries à l'école de Dieue :
APB – 93 408€ HT

Le conseil décide d'attribuer le marché aux entreprises suscitées à l'unanimité.

7- PATRIMOINE : Régularisation du marché de maîtrise d'œuvre des ECF

CAO du 10/12/2024

Régularisation administrative de la mise en concurrence et de l'attribution du marché de prestation de maîtrise d'œuvre des ECF – Programme 2025-2027

Attribution à la STE CONCEPT VOIRIE. Le coût s'élève à 9 000€ HT/an

Le conseil décide de régulariser la mise en concurrence et d'attribuer le marché à l'entreprise suscitée à l'unanimité.

8- PATRIMOINE : Mise en concurrence des contrats d'entretien et de maintenance des installations de chauffage, ventilation et de climatisation des bâtiments

Fin du marché IDEX en juin 2026

Remise en concurrence pour un marché avec option P2.

La date de remise des offres est fixée au 15/05. La date de CAO sera fixée ultérieurement.

Le conseil approuve la mise en concurrence du marché à l'unanimité.

9- JEUNESSE : Salaires des animateurs – ACM 2026

Il est rappelé que Les salaires sont proratisés en cas de semaines partielles.

Poste	Salaire NET pour 4 semaines
Directeur BAFD ou Stagiaire	1 500 €
Adjoint de Direction	1 385 €
Animateur BAFA ou stagiaire ou animateur non qualifié avec 3 années d'expériences	1 350 €
Animateur non qualifié	1050 €
Animateur BAFA 2/3 temps	900 €

Le conseil approuve les salaires des animateurs à l'unanimité.

10- JEUNESSE : Tarifs des accueils de loisirs 2026

Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 12 ans, à compter du 1^{er} juillet 2026.

Tranche	Quotient Familial	Tarif pour 1 semaine Accueil à l'après-midi Allocataires CAF et MSA
1	de 0 à 700	28,75 €
2	de 701 à 900	28,85 €
3	de 901 à 1300	29,25 €
4	au-delà de 1300	34,25 €

Tranche	Quotient Familial	Tarif pour 1 semaine Accueil à la journée Allocataires CAF et MSA
1	de 0 à 700	53,50 €
2	de 701 à 900	54,00 €
3	de 901 à 1300	54,50 €
4	au-delà de 1300	56,50 €

Tranche	Quotient Familial	Tarif unitaire Allocataires CAF et MSA	
		Garderie Matin	Garderie Soir
1	de 0 à 700	0,10 €	0,10 €
2	de 701 à 900	0,11 €	0,11 €
3	de 901 à 1300	0,12 €	0,12 €
4	au-delà de 1300	0,13 €	0,13 €

Le conseil approuve les tarifs 2026 à l'unanimité.

11- JEUNESSE : Tarifs Anim'été 2026

Le dispositif anim'été 2026 couvrira la période du 6 au 31 juillet 2026.

PASS d'accès au dispositif :

Nbre de jeunes par famille	
----------------------------	--

1 jeune	25.00 €
2^{ème} jeune d'une même famille	13.50 €
3^{ème} jeune d'une même famille	13.50 €

Transport en mini-bus :

Aller-retour par activité et par jeune	5.00 €
---	---------------

Activité/s en supplément :

Grande sortie à la journée avec bus	13,50 €
Mini camp extérieur territoire CCVMVS	9,00 € / nuit
Mini camp Intra territoire CCVMVS	4.50€/nuit
Sorties en ½ journée	6,50 €
Activités sportives à suppléments	5,50 €

Le séjour :

(3jours /2 nuits)	59,00 €
--------------------------	----------------

Le conseil approuve les tarifs 2026 à l'unanimité.

12- JEUNESSE : Tarifs chantiers jeunes 2026 – dispositif ado

Augmentation des tarifs pour chaque prestation de 0.50€ pour les jeunes du territoire, et 1€ pour les jeunes hors territoire.

Tarifs 2026	Jeunes Codecom	Jeunes hors territoire
Pass Semaine	7,50 €	10,00 €
Journée Chantier	4,50 €	7,00 €
Mini Camp Extérieur	8,00 € / nuit	11,50 € / nuit
Sorties en ½ journée	6,00 €	9,00 €

Grande Sortie à la Journée	11,50 €	16,00 €
Séjour (3jrs/2nuits)	13,50 €/jr	14,00 €/jr

Le conseil approuve les tarifs 2026 à l'unanimité.

13- SCOLAIRE : Participation aux voyages scolaires

Depuis 2016, la CODECOM Meuse-Voie sacrée a alloué pour les groupes scolaires de Souilly, Ancemont et Rive Gauche une subvention globale au titre des voyages scolaires.

Il est proposé :

Le VERSEMENT au titre de 2026 d'une subvention voyage scolaire :

- 1 692 € pour le groupe scolaire d'ANCEMONT (47 élèves)
- 4 644 € pour le groupe scolaire de SOUILLY (129 élèves)
- 3 132 € pour le groupe scolaire RIVE GAUCHE (87 élèves)

Le VERSEMENT au titre de 2026 d'une subvention spécifique pour :

- un séjour avec nuitée de : 25€ la nuitée plafonnée à 100€ / élève participant au séjour pour l'ensemble des écoles du territoire hors SMS AGRT.

Le conseil approuve la participation aux voyages scolaires 2026 à l'unanimité.

14- SCOLAIRE : Participation aux fournitures scolaires

Il est proposé le versement d'un forfait par élève de 50€ TTC pour toutes les écoles primaires publiques du territoire (DUGNY, SOUILLY, ANCEMONT, TILLY, LES MONTHAIRONS, SOMMEDIÈUE, DIEUE, BELRUPT)

Le conseil approuve la participation aux fournitures scolaires 2026 à l'unanimité.

15- COHESION : Modification du règlement d'attribution des subventions

Il est proposé de lister les Associations et événements non éligibles au dispositif :

- Associations de parents d'élèves
- Maison d'assistants maternels
- Les animations de type commercial (ex. foire, brocante, vide-greniers...), politique ou religieux
- Les manifestations d'animation et de loisirs sans caractère culturel (ex. repas-dansant, thés dansants, loto, kermesse, bals, fêtes, soirée jeux, jeux de cartes, jeux de sociétés...)
- Les manifestations portées par une association mais se déroulant ou soutenant directement ou indirectement une activité dans un cadre commercial privé appartenant à une personne physique ou morale de droit privé (café, restaurant, commerces...)

Cependant, il est proposé de donner éligibilité aux nouvelles maisons d'assistants maternels, pour une seule demande d'investissement à l'ouverture de l'établissement

Le conseil approuve les modifications apportées au règlement d'attribution des subventions à l'unanimité.

16- COHESION : Enveloppe des subventions aux associations 2026

Il est proposé de renouveler les enveloppes pour le versement des subventions aux associations sur la base des mêmes montants : 20 000€ pour le fonctionnement et 20 000€ pour les investissements, répartis de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT :

- 11500 € pour les associations sportives
- 5000€ pour la Culture
- 3000€ pour Histoire et Mémoire
- 500€ en soutien aux jeunes athlètes de notre territoire se rendant à des épreuves sportives de très haut niveau

INVESTISSEMENT :

- Bibliothèques pour leurs demandes d'achat de matériel
- Manifestations exceptionnelles
- Achats sur justificatifs

Le conseil approuve le montant des enveloppes de subventions à l'unanimité.

17- COHESION : Subventions 2026 – ADMR / ILCG

Sur la base du nombre d'habitants (INSEE 2025)

Il est proposé le versement des subventions suivantes :

ILCG : 0,16€ par habitant / 8995 habitants (Base : INSEE 2025) soit 1439,20 € ;

ADMR : 1,20 € par habitant / 8995 habitants (Base : INSEE 2025) soit 10 794 € répartis comme suit :

9552 € ADMR Val de Meuse et plateau de Souilly

232,80 € ADMR de Clermont

1009,20 € ADMR du Verdunois

PORTAGE DES REPAS ADMR / ILCG

0,70 € par habitant / 8995 habitants (Base : INSEE 2025) soit 6 296,50 € répartis comme suit :

5572 € pour l'ADMR Val de Meuse et plateau de Souilly

135,80 € pour l'ILCG du Centre Argonne

588,70 € pour l'ADMR du Verdunois

Une enveloppe de 1 000€ est ajoutée pour l'élaboration du journal associatif.

Le conseil approuve le versement des subventions à l'unanimité.

18- COHESION : Adhésions 2026 organismes divers

Il est proposé l'adhésion aux organismes suivants :

TOURISME :

- Fédération Française du Cyclisme : coût estimé 1 000 € (labellisé des circuits VTT)
- SITLOR : coût estimé 600 € (gestion des données touristiques en lien avec Meuse Attractivité)
- Nouveaux Territoires : coût estimé 1 810€ (Application – plateforme de gestion des taxes de séjour)

DIVERS ORGANISMES / ACCOMPAGNEMENT :

- Mission Locale : coût estimé 8 995 €
- CAUE de la Meuse : coût 0.70 €/habitant soit 6 296,50 € estimés
- Initiative Meuse (réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprises): coût 1 000 € + 0.10 €/habitant soit : 1 899,50 €
- CEREMA (Centre d'Études et Expertise sur les Risques, Environnement, Mobilité et Aménagement) : 500€
- PETR Pays de Verdun : 23 419.20€
- Agence d'attractivité Meuse attractivité : 1€/habitant – coût estimé 8 995€ 1€/habitant

Le conseil décide d'approuver les adhésions aux organismes suscités – 1 abstention pour l'adhésion au PETR.

Aucune question.

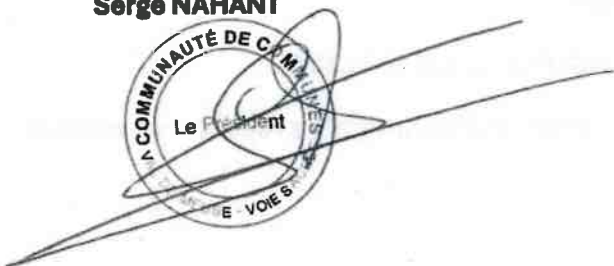
Le prochain conseil aura lieu fin juin / début juillet 2026.

Le Président lève la séance du conseil communautaire à 22h30.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Serge NAHANT



Luigi FORNITO

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Luigi Fornito, is written over the text.